



Notre-Dame-du-
Mont-Carmel

AVIS PUBLIC

DÉROGATIONS MINEURES

Avis public est par les présentes donné qu'une séance ordinaire du conseil municipal de la Municipalité de Notre-Dame-du-Mont-Carmel sera tenue le 10 novembre 2025 à 19h, à l'Hôtel de ville, 3860, rue de l'Hôtel-de-Ville, durant laquelle le conseil doit statuer sur les demandes de dérogations mineures suivantes :

Nature et effet : Réduire les profondeurs minimales des lots projetés à 43,96 m (lot 6 704 434), 51,96 m (lot 6 704 435), 55,32 m (lot 6 704 436), 47,63 m (lot 6 704 437) et 58,66 m (lot 6 704 438) au lieu de 60 m. Le tout tel que décrit au règlement de lotissement numéro 645.

Identification du site concerné : Lot 6 620 026-P, 4^e rue
Lots projetés 6 704 434 à 6 704 438 du cadastre du Québec

Tout intéressé pourra se faire entendre par le conseil relativement à cette demande.

Donné à Notre-Dame-du-Mont-Carmel ce 23 octobre 2025.

Nancy Vallières, directrice générale et greffière-trésorière par intérim